



#STOP

INCIVILITÉS

LE CODE DE LA RUE
À MONTPELLIER



68€
MINIMUM
LE PV



10
GESTES
QUOTIDIENS
À RESPECTER

ALLO DÉCHETS & PROPRETÉ

N° gratuit 0 800 88 1177 (hors un week-end)

montpellier3m.fr/villebelle



Montpellier
Méditerranée
métropole



Montpellier

SOMMAIRE

LES DIX RÈGLES POUR UNE VILLE PLUS BELLE!

P.6 RÈGLE N°1

JE DÉPOSE MES ENCOMBRANTS DANS LA RUE AUX BONS MOMENTS.

P.7 RÈGLE N°2

JE DÉPOSE MES SACS D'ORDURES MÉNAGÈRES DANS LES POUBELLES GRISÉS.

P.8 RÈGLE N°3

JE JETTE MES PETITS DÉCHETS DANS LES CORBEILLES DE RUE.

P.9 RÈGLE N°4

JE JETTE MON MÉGOT ÉTEINT DANS UN CENDRIER OU UNE POUBELLE.

P.10 RÈGLE N°5

JE RAMASSE LES CROTTES DE MON CHIEN.

P.11 RÈGLE N°6

JE SORS MES BACS À DÉCHETS LE BON JOUR, À LA BONNE HEURE.

P.12 RÈGLE N°7

J'UTILISE LES TOILETTES PUBLIQUES.

P.13 RÈGLE N°8

JE RESPECTE LE PATRIMOINE PUBLIC ET PRIVÉ.

P.14 RÈGLE N°9

JE DÉPOSE MES DÉCHETS TOXIQUES EN DÉCHÈTERIE.

P.15 RÈGLE N°10

JE JETTE MES CARTONS AU BON ENDROIT, AU BON MOMENT.

LA VILLE AGIT POUR VOTRE CADRE DE VIE

120

**CANTONNIERS
À PIED**

dédiés à
l'entretien
de l'espace
public.

42

**ENGINS DE
NETTOIEMENT**

102

**CHAUFFEURS
ET ÉQUIPIERS**



19,4

MILLIONS D'EUROS

consacrés en 2017 au
nettoyage de la ville.

10 000

CENDRIERS DE POCHE

distribués gratuitement
chaque année
depuis 2016.

1100

**CORBEILLES
À PAPIERS**

déployées
sur l'espace
public.

+250

**CORBEILLES
À PAPIERS**

d'ici à 2020
dont 60 avec
cendriers et/
ou éteignoir
à cigarettes
et 124
corbeilles
Vigipirate.



28

ESPACES CHIENS

dans les parcs et jardins
de la ville.



80 000

**AFFICHES ENLEVÉES
EN 2017**

47 000

**TAGS ENLEVÉS
EN 2017**

1,19

**MILLIONS
D'EUROS**

consacrés
chaque année
à l'enlèvement
des tags et
des affiches
sauvages.



15

TOILETTES PUBLIQUES

installées.

+30

TOILETTES PUBLIQUES

d'ici 2020.



+ DE 8 000

TONNES D'ENCOMBRANTS

collectées chaque année
dans les rues.

4

DÉCHÈTERIES À MONTPELLIER

20

DÉCHÈTERIES DANS LA MÉTROPOLE

ouvertes 7 jours sur 7
(y compris le dimanche
matin), en cours de
rénovation.

70

CONTENEURS ENTERRÉS

à votre disposition.

400

BACS

en poste fixe
en centre-ville pour
vos ordures ménagères.



RÈGLE N°1

JE DÉPOSE
MES ENCOMBRANTS
DANS LA RUE AUX
BONS MOMENTS.

ON DIT TOUS
#STOP

AUX DÉCHARGES
SAUVAGES!



Si je dépose n'importe
quand mes encombrants,



68€
MINIMUM
LE PV



LE BON
GESTE

Pour connaître les jours
et heures de collecte
dans ma rue, je vais sur:

montpellier3m.fr/encombrants

ou je téléphone au:

0800 88 11 77

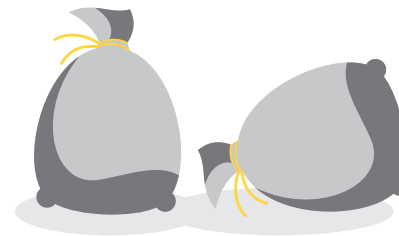
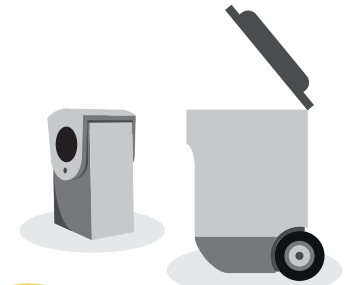
À cette adresse,
je trouve aussi les
horaires de la déchèterie
où je peux amener
mes encombrants
7 jours sur 7.

RÈGLE N°2

JE DÉPOSE MES
SACS D'ORDURES
MÉNAGÈRES DANS LES
POUBELLES GRISES.

ON DIT TOUS
#STOP

AUX RUES-
POUBELLES !



Si je dépose mes sacs
au sol,



68€
MINIMUM
LE PV



LE BON
GESTE

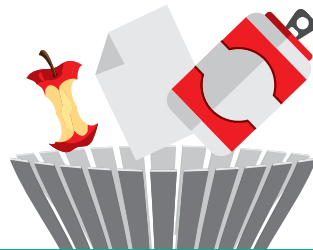
Je veille à bien fermer
mes sacs d'ordures
ménagères pour éviter
les odeurs. Et je garde
à l'esprit qu'un sac
poubelle au sol est
souvent éventré par
les animaux, ce qui pose
de vrais problèmes
sanitaires.

RÈGLE N°3

JE JETTE MES PETITS DÉCHETS DANS LES CORBEILLES DE RUE.

ON DIT TOUS
#STOP

AUX
MALPROPRES !



Si je jette mes déchets
au sol (rue, parc,
bordure de route...)



68€
MINIMUM
LE PV

À Montpellier, la Ville
met 1100 corbeilles
à ma disposition.
En excursion ou en
pique-nique, je pense
à emporter un sac
poubelle. Je peux aussi
rapporter mes déchets
à la maison.



LE BON
GESTE

RÈGLE N°4

JE JETTE MON MÉGOT ÉTEINT DANS UN CENDRIER OU UNE POUBELLE.

ON DIT TOUS
#STOP

AUX MÉGOTS
PAR TERRE !

Si je jette mes mégots
par terre,



68€
MINIMUM
LE PV



LE BON
GESTE

Un cendrier de poche
me permet de garder
mes mégots jusqu'à la
prochaine poubelle.
J'évite ainsi qu'ils soient
entraînés par la
pluie vers les cours
d'eau et la mer, qu'ils
vont polluer de leurs
substances nocives.

Je peux retirer un cendrier de poche gratuit, sur
demande, dans les Maisons pour tous de la Ville.

RÈGLE N°5

JE RAMASSE LES CROTTES DE MON CHIEN.

ON DIT TOUS
#STOP

AUX TROTTOIRS-
CROTTOIRS !

Si je laisse les crottes
par terre,



68€
MINIMUM
LE PV



LE BON
GESTE

J'emporte un petit sac
pour ramasser ses
déjections, que je jette
dans le bac gris ou
la corbeille de rue.



RÈGLE N°6

JE SORS MES BACS À DÉCHETS LE BON JOUR, À LA BONNE HEURE.

ON DIT TOUS
#STOP

AUX BACS
QUI TRAÎNENT !

Si je sors mes bacs
à déchets n'importe
quand,



68€
MINIMUM
LE PV



LE BON
GESTE

Pour connaître les jours
et heures de collectes
des bacs gris, jaunes
et oranges dans ma rue,
je vais sur :

montpellier3m.fr/collecte

ou je téléphone au :

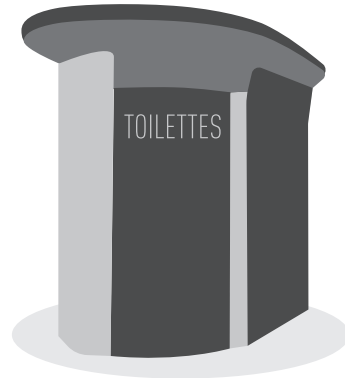
0800 88 11 77

RÈGLE N°7

J'UTILISE LES TOILETTES PUBLIQUES.

ON DIT TOUS
#STOP

AUX PIPIS
SAUVAGES !



À Montpellier, la Ville met 21 toilettes publiques gratuites à ma disposition.

Si j'urine dans la rue,



RÈGLE N°8

JE RESPECTE LE PATRIMOINE PUBLIC ET PRIVÉ.

ON DIT TOUS
#STOP

AUX MURS
DÉGRADÉS !

Si je colle mes affiches n'importe où, si je tague les murs, le mobilier urbain,



Sur montpellier.fr, j'accède à la carte de l'ensemble des panneaux d'expression libre. Si je suis intéressé par le street art, je peux me rapprocher d'associations qui pourront m'indiquer des lieux d'expression.

RÈGLE N°9

JE DÉPOSE MES DÉCHETS TOXIQUES EN DÉCHÈTERIE.

ON DIT TOUS
#STOP

AUX
POLLUEURS !



Si j'abandonne
ces déchets toxiques
ailleurs,



68€
MINIMUM
LE PV



LE BON
GESTE

Pour en savoir plus sur
les déchets toxiques
ménagers (solvants,
dissolvants, peintures...) et
spécifiques (pneus, batteries,
bouteilles de gaz...), pour
connaître les adresses et les
horaires des déchèteries où ils
doivent être déposés, je vais sur :

[www.montpellier3m.fr/
villebelle/decheteries](http://www.montpellier3m.fr/villebelle/decheteries)

RÈGLE N°10

JE JETTE MES CARTONS AU BON ENDROIT, AU BON MOMENT.

ON DIT TOUS
#STOP

À L'ABANDON
DE CARTONS !

Si je jette mes cartons
n'importe où et
n'importe quand,



68€
MINIMUM
LE PV



LE BON
GESTE

Si je suis un particulier,
je peux porter mes
cartons en déchèterie,
dans une colonne
papier, dans le bac ou
la poubelle jaune à sortir
les jours de collecte.

Si je suis un commerçant,
je fais reprendre
mes cartons par mes
fournisseurs ou les
apporte en déchèterie.
Dans le centre historique,
je sors mes cartons
en fin d'après-midi pour
la collecte sélective.

**RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR
LES MODALITÉS DE COLLECTE AUPRÈS DE**

ALLO DÉCHETS & PROPRETÉ

N° gratuit 0 800 88 11 77 depuis un poste fixe

montpellier3m.fr/villebelle

MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

50, place Zeus - CS 39556 - 34961 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 13 60 00

Tramway 1, arrêts "Léon Blum" et "Place de l'Europe"
Tramway 4, arrêt "Place de l'Europe"

MAIRIE DE MONTPELLIER

1, place Georges Frêche - 34267 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 34 70 00

Tramway 1 et 3, arrêt "Moularès - Hôtel de Ville"
Tramway 4, arrêt "Georges Frêche - Hôtel de Ville"

BAILLARGUES

BEAULIEU

CASTELNAU-
LE-LEZ

CASTRIES

CLAPIERS

COURNONSEC

COURNONTERRAL

FABRÈGUES

GABELS

JACOU

JUVIGNAC

LATTES

LAVÉRUNE

LE CRÈS

MONTAUD

MONTFERRIER-
SUR-LEZ

MONTPELLIER

MURVIEL-LÈS-
MONTPELLIER

PÉROLS

PIGNAN

PRADES-LE-LEZ

RESTINCLÈRES

SAINT-BRÈS

SAINT-DRÉZÉRY

SAINT GENIÈS
DES MOURGUES

SAINT GEORGES
D'ORQUES

SAINT JEAN
DE VÉDAS

SAUSSAN

SUSSARGUES

VENDARGUES

VILLENEUVE-LÈS-
MAGUELONE

montpellier3m.fr

